



LA POSTE

Secrétariat Général du Siège
Ressources Humaines

Destinataires

Tous services

Contact

Claudine COMBIER
Tél : 0155443455
Fax :
E-mail :

Date de validité

A partir du 1^{er} février 2016

Evolution de l'organisation et des missions des Délégations Régionales du Groupe



Bulletin La Poste

OBJET : EVOLUTION DE L'ORGANISATION ET DES MISSIONS DES DELEGATIONS REGIONALES DU GROUPE

X	C1	Interne
	C2	Restreint
	C3	Confidentiel
	C4	Secret

DATE CLE : DECISION N° 005-09 DU 5 JANVIER 2016

Le Directeur du Secrétariat Général du Siège

Gérard BELLENGIER

Le Directeur du Secrétariat Général du Siège décide :

Evolution de l'organisation et des missions des Délégations Régionales du Groupe

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} février 2016, le nombre de Délégations Régionales du Groupe (DRG) évolue de 21 à 13, en cohérence avec la nouvelle organisation administrative des régions.

Article 2

Les missions des DRG s'articulent autour de trois responsabilités principales :

- le DRG est pilote de la relation institutionnelle territoriale du Groupe La Poste ;
- le DRG est garant de la coopération et de la transversalité des entités du Groupe sur son territoire ;
- le DRG contribue activement au développement d'affaires du Groupe.

Article 3

Une fonction de Délégué Territorial est créée dans les régions ayant un périmètre géographique large ou un besoin spécifique, afin d'assurer un appui au DRG.

Article 4

L'organisation fonctionnelle des DRG est précisée dans le texte du Comité Technique du NOD siège Groupe du 5 janvier 2016. Les personnels concernés par cette nouvelle organisation bénéficient des mesures d'accompagnement, dans les conditions prévues dans ce texte.

Article 5

Cette décision fera l'objet d'une publication.